

# La section photographique

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **98 (1953)**

Heft 9

PDF erstellt am: **16.05.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le concours de la section météo, l'effet de surprise de l'artillerie reste très limité. Seul l'engagement de la section météo peut conférer à n'importe quelle concentration du feu la forme idéale du « tir de surprise ». Elle seule transforme l'artillerie en une puissante arme du commandement, dont la souplesse, la rapidité et la soudaineté d'intervention paraissent incomparables.

Major STUCKI  
of. instr. art.

---

## La section photographique

---

L'artillerie possède dans la section photographique des divisions et br. mont. une aide appréciable pour l'établissement des plans de tir et de situation. L'emploi des panoramas facilite la coordination des instances de commandement parfois éloignées les unes des autres. Ces vues photographiques du terrain permettent une désignation rapide et sûre des coordonnées des buts.

Le service de renseignements tire le plus grand profit des vues panoramiques et des vues prises au moyen de l'appareil photo à grandes distances pour l'étude du terrain et les recherches à faire dans les différents secteurs ennemis.

Le matériel permet de faire des reproductions de plans ou de cartes, des agrandissements photographiques, des reproductions épidioscopiques à petite et grande échelle.

La section n'est pas uniquement au service de l'artillerie ; elle est à même d'exécuter des travaux (pour les cdt. qui en feront la demande) de panoramas, de photographies pour un exercice ou une opération quelconque. Il suffit de préciser

- l'emplacement d'où les vues seront prises ;
- le secteur à photographier ;
- nombre et format des photos (grandeur et profondeur).

Un panorama peut se composer d'une ou plusieurs photos, que l'on assemble afin de constituer un tout visuel. La désignation

d'un point du panorama se fait de la même façon que sur la carte, grâce à un quadrillage.

L'emploi du matériel infra-rouge supprime dans une certaine mesure les inconvénients d'une mauvaise visibilité due à la brume lointaine ou à un brouillard léger.

La prise de vue et la mensuration d'un panorama exige environ 45 minutes, pour autant que le travail de développement se fasse sur place. La reproduction d'un plan exige environ une heure.

Les avantages de cette section sont indéniables pour la préparation d'actions tactiques. La photo représente l'utile complément de la caisse à sable pour la préparation d'un coup de main, par exemple. Elle constitue, en outre, une source précieuse pour le service de renseignements de l'unité d'armée, grâce à la photo à grande distance en particulier. Les cdt. d'artillerie et d'infanterie trouvent dans la photo un heureux complément à la carte pour l'établissement de plans de feux et l'installation d'un réseau d'observation sans lacune.

Adj. sof. AMIGUET

---

## La section des topographes

---

Au début de 1949, les Cp. obs. art. sont dissoutes et les spécialistes qui les constituaient (photographes, topographes, météorologues, repéreurs par le son, etc.) sont répartis dans les différentes unités d'armée et corps de troupes.

En particulier, il est attribué une section de topographes (sct. topo), à chaque gr. can. ld. L'OEMT 51 précise que la sct. topo. est incorporée à la bttr. E.M. de l'art. ld. Son effectif est de : deux officiers, trois sof. topo., dix-sept sdt. topo.

Elle dispose de véhicules et d'un matériel spécialisé de précision. Ses tâches sont les suivantes :

1. Mensuration des positions de batterie ;
2. Mise en parallèle du gr.
3. Détermination, dans le champ de tir, des coordonnées de points de référence et de buts.